

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la  
séance ordinaire du conseil municipal de  
Cloridorme tenue le 27 août 2012 à 19h30  
à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Raynald Dufresne  
Jean Paul Huet  
Valère Huet  
Cyrice Côté

ABSENTS : Jean Louis Clavet et madame  
Sonia Côté

Étaient également présentes  
Mesdames Marie Dufresne, directrice  
générale et Léona Francoeur  
sec.adjointe, de même que Yvan Pruneau,  
chef pompier.

Son honneur le maire, madame Jocelyne  
Huet, constatant qu'il y avait quorum  
déclare la séance ouverte.

**4- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution #240-08-12

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET  
CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du  
jour tel que présenté soit et est  
adoptée.

- 1- Mot de bienvenue et de 2- recueillement
- 3- Ouverture de la séance
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Adoption du procès-verbal des mois de juillet  
& août
- 6- Correspondance du mois (**pour votre  
information**)
- 6.1 voir feuille
- 7-- rapport du conseil, et suivi des procès  
verbaux
- 8- Présentation des comptes
- 9- **Résolutions et règlements:**
- 9.1 : Route de la Colonie/travaux
- 9.2 : Entrée d'eau de nouveaux contribuables
- 9.3 : Suivi des P.V. antérieurs (dév.rés.faudrait  
réunion de travail,-)
- 9.4 Signature addenda MAMROT
- 9.5 décision rénovation Hôtel de ville (analyser)
- 9.6 MSP- entrée d'eau route Colonie
- 9.7 lumière arrière hôtel de ville
- 9.8 dépliants objets promotionnels 23/09
- 9.9 compacteur au quai

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

## 5- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS

Résolution # 241-08-12

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juillet 2012

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juillet 12, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 juillet 2012 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Résolution # 242-08-12

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 24 juillet 2012

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 24 juillet 12, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 24 juillet 2012 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 243-08-12

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 7 août 2012

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 7 août 12, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 7 août 2012 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 244-08-12

Approbation du procès-verbal de la  
séance extraordinaire du conseil  
municipal tenue le 14 août 2012

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 14 août 12, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 14 août 2012 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6 - CORRESPONDANCE DU MOIS**

Affaires municipalesProjet phase 4  
Affaires municipalesAide projet phase 4  
Affaires municipalesPrix en infrastructures municipales  
Ressources naturelles à Répondre  
Ress. Naturelles Période transitoire pour le camping dans les zecs  
Environnement Certificat autorisation payé par MDDEP  
Environnement Cyanobactéries  
Environnement Demande autorisation payé par MDDEP  
Transports Mesure de sécurité  
Sécurité publique Cadre érosion littoral  
Directeur des élections Élections 4 Septembre 2012  
Sani-sable Offre de services  
Pierre-André Côté Entrée D'eau nouvelle résidence

C. J.Claude Fortin N'accepte pas de fosses sur son terrain  
D. Vachon, Roy, architectes Rénovation Hôtel de ville  
E. UMQ Rés.pour les municipalités  
F. Volet 11 révisé Mise de fonds mun. 3 751.00\$  
G. Philip Toone Rés. Pour maintien des 4 circonscriptions  
H. Conseil de la culture Invitation au lancement vitalité culturelle  
18-sept a Anse –au Griffon

I.La Grande Corvée Campagne de financement  
J. France Simard Programme infrastructure  
K. Saint-Siméon Drapeau du Canada en berne  
L. Premier Tech Information  
M. Fernand et Irène Remerciement  
O. Paysage Humanisé Information

**lettre du journal Le Phare...**Demande de don pour le 20 ième année de publication du journal le 28 Septembre 2012  
Ministère des Affaires municipales : Programme collecte eaux usées

**7 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS**

Madame le maire invite les conseillers à faire leur rapport du mois en excluant les réunions de travail ordinaire et extraordinaire. Le rapport de chacun des conseillers et de madame le maire traitera exclusivement des dossiers particuliers de chacun.

**8- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1<sup>er</sup>  
juillet AU 31 juillet 2012**

Résolution # 245-08-12

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de juillet de la municipalité pour un montant de 111 848.02\$ incluant les salaires et les heures supplémentaires des employés (es), un montant de 669 088.92\$ pour le projet, salaires et remise pour le comité des loisirs de 13 338.91\$ de même que listing des écritures manuelles du mois de juin. Un listing des comptes a été remis à chacun des membres du conseil municipal.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 246-08-12

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE CYRICE CÔTÉ CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal.

Projet : les factures seront prélevées à même le règlement d'emprunt # 2008-04.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 247-08-12

20<sup>ième</sup> anniversaire du Journal le Phare

SUR LA PROPOSITION DE VALERE HUET CONSEILLER, IL EST RÉSOLU un don de 25\$ selon la politique en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 248-08-12  
Signalisation routière

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'inspecteur municipal, après vérification des meilleurs prix, à commander la signalisation routière. L'achat est effectué chez PSB chaleur au montant de 1 947.68\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 249-08-12

JIPA du 23 septembre

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU : un budget de 250\$ pour l'achat de vin et d'articles promotionnels afin de vendre notre municipalité lors de cet évènement qui se déroulera à la polyvalente de Grande Vallée le 23 septembre prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 250-08-12

Réparation route de la Colonie

SUR LA PROPOSITION DE JEAN PAUL HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QU'étant donné que l'Association Chasse et pêche a obtenu un montant de 3 000\$ de Cartier Énergie pour la réparation de la route de la Colonie, le conseil municipal autorise le même montant (3 000\$) afin que les travaux soient réalisés au complet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 251-08-12

Signature de l'addenda # 1 au protocole d'entente numéro 555034 avec le MAMROT-projet collecte et assainissement des eaux usées

CONSIDÉRANT que cet addenda est conforme aux volontés du conseil;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE la mairesse, madame Jocelyne Huet et madame Marie Dufresne, directrice générale soient autorisées à signer ledit addenda pour et au nom de la municipalité de Cloridorme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 252-08-12

Appui au maintien de quatre circonscriptions électorales pour l'Est du Québec

SUR LA PROPOSITION DE VALÈRE HUET CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal appui Philip Toone, député Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine dans ses démarches de maintien de quatre circonscriptions électorales pour l'Est du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 253-08-12

Demande de don

SUR LA PROPOSITION DE RAYNALD DUFRESNE  
CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise un  
don de 25\$ au CAB selon la politique en  
vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 254-08-12

Demande d'aide financière au ministère  
de la Sécurité Publique

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la  
Sécurité publique, suite à l'analyse  
effectuée après les grandes pluies de  
2010, a procédé à l'expropriation de  
résidences situées en bordure du fleuve  
St-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE certains propriétaires  
ont réussi à se relocaliser dans des  
résidences existantes qui étaient en  
vente;

CONSIDÉRANT QUE par contre un  
propriétaire a décidé de se  
reconstruire dans un endroit où les  
services ne se rendaient pas;

CONSIDÉRANT QUE madame le maire,  
Jocelyne Huet, après discussion avec  
des responsables du ministère de la  
Sécurité publique, a réussi à obtenir  
une aide financière afin de permettre à  
la municipalité de fournir les services  
nécessaires à ce propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE ces dépenses non  
budgétisées sont très importantes et  
que la municipalité ne peut supporter  
cette dépense seule;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR  
RAYNALD DUFRESNE CONSEILLER ET IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal demande au MSP  
une aide financière majorée afin de  
combler ce déficit.

QUE le conseil municipal autorise la  
directrice générale, madame Marie  
Dufresne, à faire parvenir le compte  
rendu des dépenses (de même que les  
pièces justificatives) au MSP afin  
qu'il nous accorde une aide financière  
substantielle, et qu'elle est autorisée  
à signer tout document relatif à ce  
dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 255-08-12

Pétition pour statu quo/centre de services de Cloridorme de la Caisse des Hauts Phares

CONSIDÉRANT QUE la direction de la Caisse populaire des Hauts Phares a décidé de supprimer des postes à son centre de services de Cloridorme;

CONSIDÉRANT QUE lors de la fusion il avait été convenue avec la population que Cloridorme conserverait tous ces services (comptoir- conseillers);

CONSIDÉRANT QUE des citoyens s'inquiètent, et avec raison, de la distance qu'ils auront à parcourir pour rencontrer un conseiller;

CONSIDÉRANT QUE nous déplorons le fait que nous n'avons pas été informés de cette décision extrêmement importante pour la population;

POUR TOUS CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR VALÈRE HUET CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal demande aux autorités de la Caisse des Hauts phares de conserver le statu quo (situation présente avec caissière et conseiller).

QUE la municipalité fait circuler une pétition à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**AVIS DE MOTION**

Monsieur JEAN PAUL HUET, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil un règlement décrétant de nouvelles dispositions concernant la construction des conduites privées et des nouvelles entrées d'eau.

Monsieur VALÈRE HUET, conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil un règlement décrétant de nouvelles dispositions concernant la politique sur les chiens dans la municipalité.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-très.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Madame le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : la fermeture des services à la caisse-

Félicitations pour la petite séduction- et pour route de la Colonie- s'assurer de ne pas perdre le territoire des 15 lacs- Pétrolia- pancarte petite Anse-lumières route Langlais et du Brûlé.

#### **Clôture de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h45.

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

---

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière